



CCE DU 22 MARS

ETUDE ET JUSTIFICATIFS BIDONS, PROJET ABERRANT !

22 mars 2017

Au CCE du 22 mars, la Direction confirme sa volonté de transférer LG sur le Pôle Tertiaire et Carrière. Depuis fin janvier, la direction bassine son monde sur une pseudo-étude pour déterminer l'intérêt de le faire ou non. **Foutaises !**

En fait, cela fait des mois, voire des années que c'est dans ses cartons. Cela s'inscrit dans la continuité de la fermeture de Melun, Aulnay Meudon, GA, P17, etc. sous le nom de code « RP17 » (région parisienne 2017).

POLE TERTIAIRE HYPER SATURE, CONDITIONS DE TRAVAIL DEGRADEES...

Des chiffres distillés à doses homéopathiques au CCE, on y apprend que 1 400 salariés de LG seraient majoritairement condensés au Pôle tertiaire 2.

En ajoutant l'effectif actuel du PT 1 et 2 avec l'arrivée en septembre 2017 des salariés de GA et P17 et **ceux de LG au 3^{ème} trimestre 2018**, nous y serions à terme 5 500... **Une véritable hérésie ! Comment la direction compte-t-elle s'y prendre ? Empiler les bureaux ? Ah ! Oui c'est vrai il y a les fameuses « implantations dynamiques » : 8 bureaux pour 10 personnes !**

...ET SALARIES DISSEMINES

250 salariés de LG liés aux essais, à la mise au point et à la validation des GMP iraient sur Carrières. 70 % des bancs liés au GMP y seraient réimplantés, 20 % définitivement arrêtés et les 10 % restant...mystère. La direction compte également expédier deux bancs de sous ensemble à Belchamp et 140 salariés, dont les activités sont liés au véhicule, sur Vélizy !

La direction ventile les salariés, y compris avec le télétravail, alors qu'un de ses arguments phares étaient pourtant de les regrouper pour soi-disant qu'ils travaillent mieux ensemble ! Pas à une contradiction près a priori.

DES AMENAGEMENTS A LA MARGE

La direction compte dépenser le moins possible. Dans les documents présentés au CCE, il a fallu bien gratter pour trouver des réponses sur ce qu'elle comptait faire sur les « réaménagements ». Pas de chance au grattage, au tirage en revanche, elle nous gratifie de quelques « aménagements supplémentaires » pour la cantine et 1 000 places de parking, alors que les effectifs passeraient de 2 600 à 5 500 en un an au PT 1 et 2.

Le CCE sera consulté en juin après avis des CE et CHSCT des sites concernés. La Direction voudrait entériner la situation rapidement sans répondre des contraintes, qu'elle impose aux salariés, exprimées au travers des questionnaires syndicaux qui ont circulé ces dernières semaines.

JEUDI 23 MARS JOUR DU CE A LG, LES REPRESENTANTS CGT, SERONT PRESENTS A L'ESPACE'COM A 12H00, POUR INFORMER ET ECHANGER AVEC VOUS SUR LES CONSEQUENCES DE CE PROJET. NOTRE AVENIR DEPENDS AUSSI DE NOUS, NE LE LAISSONS PAS AUX MAINS DE LA DIRECTION.

Par contre pour C. Tavares et sa suite, ce sera 16 000 m² de bureaux rutilants à Rueil. Poissy pas assez standing pour eux ? Deux poids, deux mesures !

LES GAINS DE PSA DONT NOUS FERIONS LES FRAIS ?

Pour la Direction, ce sera tout bénéf et c'est là le fond de l'affaire ! Elle veut faire une juteuse affaire immobilière et financière sur notre dos.

Pour elle, 6 millions d'euros de gains annuel sur les impôts, charges, taxes, loyer. Une vente de LG, 10 hectares, estimée à 220 millions d'euros (sources direction, 2009).

Pour nous, des temps de transport rallonger pour la majorité (77 % ⁽¹⁾ de 20 mn à plus d'une heure). Une vie personnelle dégradée (78 % ⁽¹⁾). Des frais et dépenses supplémentaires lié au changement de site (68 % ⁽¹⁾).

⁽¹⁾ Sondage CGT réalisé en mars 2017

PRIMES AU COMPTE-GOUTTE ET QUI NE FONT PAS TOUT

Bien sûr la Direction, dans sa grande mansuétude prévoit de gérer le volet social par des « *mesures financières exceptionnelles* ». Encore faut-il entrer dans ses critères, ces primes ne seront octroyées qu'à une minorité du personnel.

De 20 à 50 K€ pour déménager, mais il faut habiter à plus de 50 km ou à 1h30 de transport de Poissy et cela dépend aussi de la situation familiale. 2 500 euros pour un allongement de 15 km ou 30 mn mais encore faut-il savoir comment cela sera calculé précisément. Et pour finir, un royal 1 100 € maxi pour l'achat d'une voiture ~~neuve~~ ou d'occasion...pas très récente...

Toutes les contraintes que nous pourrions réellement subir sur le long terme ont bel et bien un prix, bien plus important que toutes ces mesurette ponctuelles, qui n'ont justement rien « d'exceptionnelles » par rapport au préjudice subi.

Abram Fadma - 47 4112	El Yandouzi Ahmed - RS - 47 6498	Lardeur Etienne - DP - 47 8163	Rannaud Pascal - 47 7633
Baudouin Thomas - DSC Adjoint - 0683560874	Faure Sébastien - CHSCT - 47 7902	Mauduit Valérie - 47 7899	Stanovic Slavo - 47 3350
Bernard Philippe - 47 4496	Gaultier Stéphane - 47 4858	Pognot Laurent - 47 6321	Verry Gilles - 47 4017